

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 25 JUIN 2011

<p>1. CR séance précédente</p> <p>2. Rénovation-extension ancienne Ecole : résultat Appel d'Offre</p> <p>3. Questions diverses.</p>	<p><u>Présents</u> : VEYSSIERE Michel, GALIN Marcel, PAPAIX Martine, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, PAPAIX Yvan</p> <p><u>Absents excusés</u> : SOUQUET Pierre, BONNET Marie-Anne qui donne procuration à GALIN Marcel, AMIEL Marie-Cécile qui donne procuration à GRANIER Lucien, MAURETTE Jean-François.</p> <p><u>Absent</u> :</p> <p>Secrétaire de séance : Martine PAPAIX</p> <p>Adopté.</p> <p>Monsieur Le Maire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Informe que la commission d'Appel d'Offres s'est réunie sous la présidence de Michel VEYSSIERE Maire et la présence du représentant du cabinet d'architecture la SARL ATELIER CONCEPT maître d'œuvre (J.F MENUOU). Etaient présents les Elus suivants, membres de la commission d'appel d'offre : Lucien Granier, J.F Maurette, Yvan Papaix, Bernadette Rogalle. <p>Une seule entreprise générale, la SCOP « Couserans Constructions », a répondu à l'appel d'offres pour l'ensemble des 10 lots avec toutefois la coopération de 4 entreprises sous-traitantes de la SCOP pour les lots 4 et 5, ANTRAS (menuiserie aluminium – lot 4 – menuiserie bois – lot 5), le lot 8, MURILLO (peinture), le lot 9, DUCLOS (plomberie, sanitaire, VMC). Le lot 10, EGA (Electricité)</p> <p>Cinq autres entreprises ont répondu pour les lots suivants : lot 5 (menuiserie extérieure aluminium), entreprise TAP, lot 6 (plâtrerie, isolation) et lot 8 (peinture), entreprise HEDISO, lot 9 (plomberie, sanitaire), entreprise BERTRAND, lot 10 (Electricité, chauffage, sécurité, alarme), entreprises DANDINE et CASSAGNE.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indique que l'appel d'offres global se situait au niveau de 320.000 €, la réponse de l'entreprise générale SCOP Couserans construction censée coordonner les travaux : 572.173,37 €. <u>Remarque</u> : 2 entreprises postulantes pour 3 lots TAP (menuiserie aluminium) et HEDISO (plâtrerie, isolation et peinture) sont à elles deux moins disantes de 50.000 € environ sur les lots équivalents chiffrés par la SCOP. - Propose de déclarer l'appel d'offres infructueux, d'engager une procédure négociée entre la SCOP « Couserans constructions », le « ATELIER CONCEPT » et la commune représentée dans cette démarche par Lucien Granier premier Adjoint. A l'issue de cette démarche un nouvel appel d'offres sera effectué. <p>Néant</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <tr> <td style="width: 50%; padding: 2px;">VEYSSIERE Michel</td> <td style="width: 50%; padding: 2px;">GALIN Marcel</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">PAPAIX Martine</td> <td style="padding: 2px;">GRANIER Lucien</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">ROGALLE Bernadette</td> <td style="padding: 2px;">BONNET Marie-Anne donne procuration à GALIN Marcel</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">AMIEL Marie-Cécile donne procuration à GRANIER Lucien</td> <td style="padding: 2px;">PAPAIX Yvan</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">SOUQUET Pierre</td> <td style="padding: 2px;">MAURETTE Jean-François</td> </tr> </table> <p style="margin-top: 10px;">Compte rendu affiché le 19 Aout 2011 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales</p>	VEYSSIERE Michel	GALIN Marcel	PAPAIX Martine	GRANIER Lucien	ROGALLE Bernadette	BONNET Marie-Anne donne procuration à GALIN Marcel	AMIEL Marie-Cécile donne procuration à GRANIER Lucien	PAPAIX Yvan	SOUQUET Pierre	MAURETTE Jean-François
VEYSSIERE Michel	GALIN Marcel										
PAPAIX Martine	GRANIER Lucien										
ROGALLE Bernadette	BONNET Marie-Anne donne procuration à GALIN Marcel										
AMIEL Marie-Cécile donne procuration à GRANIER Lucien	PAPAIX Yvan										
SOUQUET Pierre	MAURETTE Jean-François										